

# **PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **Association forestière des deux rives (AF2R)**

Mardi 30 octobre 2018 à 17h30  
Centre culture et environnement Frédéric Back  
870 avenue de Salaberry, salle 322, 3<sup>e</sup> étage, Québec

### **Administrateurs présents**

- Véronique Audet, FFGG - Université Laval
- Pierre Fontaine, membre individuel
- Jean-Philippe Guay, Cégep de Sainte-Foy
- Caroline Houde, SPFRQ
- Jean-François Maltais, AFPQ 03
- Mathilde Routhier, MFFP
- Simon Thibault, membre individuel
- Martin Vaillancourt, CRECA

### **Autres personnes présentes**

- Julie Molard, AF2R
- Anne Cliche, AF2R

### **Administrateurs absents**

- Jean Lamontagne, membre individuel
- Mathieu Bilodeau, École Duchesnay
- Frédéric Lewis, CRE-CN

### **1- OUVERTURE DE LA RÉUNION ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Thibault préside et ouvre la réunion à 17h35. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean-Philippe Guay et appuyée par Mathilde Routhier.

### **2- LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PV DE LA RÉUNION DU CA DU 18 septembre 2018**

M. Thibault invite les administrateurs à lire le procès-verbal. L'adoption de ce dernier est proposée par Jean-François Maltais et appuyée par Simon Thibault.

Les suivis du procès-verbal qui ne sont pas déjà à l'ordre du jour sont effectués :

- Une rencontre a eu lieu avec Oriole Studio et la Ville de Québec pour le projet sur les arbres remarquables. Il faudra préciser à Marie-Josée Coupal ce que l'on veut faire dans ce projet.
- Il faut s'informer et s'assurer de savoir ce que la CMQ veut vraiment et de la disponibilité des fonds avant de produire une offre de service pour la campagne de sensibilisation de l'agrire du frêne.
- M. Guay fera un suivi avec le Cégep de Sainte-Foy à propos de la plantation dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'AF2R au printemps 2019, il faudra peut-être envisager un autre terrain.

### **3- ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE**

M. Thibault et Mme Molard présentent le plan stratégique.

#### *Résolution AF2R/CA/2018-10-30-01*

Sur proposition dûment constituée de Simon Thibault et appuyée par Caroline Houde, il est résolu d'adopter la synthèse du plan stratégique, incluant la mission, les valeurs, les enjeux et les orientations, pour présentation aux membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

### **4- ADMINISTRATION**

#### **a- Assemblée générale annuelle 2018**

M. Thibault invite les administrateurs à prendre connaissance de l'ordre du jour.

Un point distinct pour la planification stratégique, avant le rapport annuel, sera ajouté à l'ordre du jour.

Un administrateur individuel est à remplacer. M. Thibault veut participer à pérenniser le CA, il fera des démarches pour le recrutement d'une connaissance bien impliquée à la Ville de Québec.

Les administrateurs sont invités à participer au recrutement de nouveaux membres. La liste des membres actuels leur sera envoyée.

M. Vaillancourt précise qu'il accepte le renouvellement de son mandat, mais que selon les directives de son organisation, il ne peut s'engager que pour une année.

#### **b- États financiers au 31 mars 2018**

M. Maltais présente les états financiers.

L'écart des subventions reçues entre 2017 et 2018 est conjoncturel; des demandes non déposées à la suite des départs d'employés.

À noter qu'il faut tenir compte du redressement sur les pertes de la réserve de 20,000\$ voté en 2017 et des amortissements. Ce qui établit un déficit réel presque nul.

Il serait important de ne pas avoir une autre année déficitaire pour ne pas alarmer les bailleurs de fonds.

#### *Résolution AF2R/CA/2018-10-30-02*

Sur proposition dûment constituée de Jean-Philippe Guay et appuyée par Mathilde Routhier, il est résolu d'adopter les états financiers 2017-2018 examinés par Line Genest, CPA auditrice, CGA, pour présentation aux membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

#### **c- Plan d'action 2018-2019**

M. Thibault invite les administrateurs à prendre connaissance du plan d'action.

Il est suggéré de cibler la troupe « Les gros becs » pour l'événement jeunesse du Carrefour forêt.

Il faut ajouter un astérisque (sujet au financement) à Viens vivre la forêt 2019.

Il faut transmettre l'information concernant le projet de conservation de Lotbinière à M. Vaillancourt.

#### *Résolution AF2R/CA/2018-10-30-03*

Sur proposition dûment constituée de Jean-Philippe Guay et appuyée par Martin Vaillancourt, il est résolu d'adopter le plan d'action 2018-2019 pour présentation aux membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

#### **d- Confirmation du paiement des déductions à la source**

Mme Julie Molard confirme le paiement des déductions à la source.

#### **e- Suivis financiers et administratifs**

Mme Molard présente les différents suivis financiers et administratifs réalisés.

Le budget prévisionnel est à finaliser. Il sera envoyé par courriel aux administrateurs, au plus tard le vendredi 9 novembre, pour adoption afin de le présenter à l'AGA. S'il y a beaucoup de questions, une rencontre pourrait être sollicitée.

À la suite d'un appel de soumissions, l'AF2R souhaite changer de fournisseur de service informatique pour une économie de 2 500 \$ par année et un meilleur service.

#### *Résolution AF2R/CA/2018-10-30-04*

Sur proposition dûment constituée de Martin Vaillancourt et appuyée par Simon Thibault, il est résolu d'aviser Stéphane Arsenault du non-renouvellement du contrat concernant l'entente de services informatiques et de confirmer la signature d'un contrat de service avec Miracom Informatique.

Au cours de la prochaine année, il faudrait réfléchir à la possibilité d'utiliser un logiciel comptable permettant de faciliter le suivi des dépenses par projet.

#### **f- Ressources humaines et formations**

Mme Molard énumère les activités réalisées en lien avec les ressources humaines et les formations suivies par l'équipe.

M. Antoine Maranda quitte son emploi après trois mois de services à l'AF2R. Les principales raisons évoquées sont l'offre d'un autre emploi qu'il ne pouvait pas refuser (défi intellectuel, salaire et conditions d'emploi) et le peu d'opportunités de cheminer au sein de l'AF2R.

La révision de l'échelle salariale sera la priorité du plan stratégique. Et il faudra revoir les honoraires des offres de services. Il faudra aussi comparer l'échelle salariale avec les autres OBNL et faire l'analyse du marché et des avantages sociaux.

#### *Résolution AF2R/CA/2018-10-30-05*

Sur proposition dûment constituée de Jean-François Maltais et appuyée par Mathilde Routhier, il est résolu de retirer le plafond salarial de l'*Échelle salariale de l'Association forestière des deux rives* jusqu'à sa révision en 2019.

Les administrateurs sont autorisés à recommander des candidats lors du recrutement, mais ils doivent s'adresser à la direction et s'engager à ne pas interférer dans le processus de sélection.

### **5- ÉDUCATION FORESTIÈRE**

#### **a- Camp forêt des profs**

Il est demandé de diffuser l'article sur la 10<sup>e</sup> édition du Camp forêt rédigé par l'AF2R et publié dans le magazine Progrès forestier de l'AFSQ dans l'infolettre.

#### **b- Programme éducatif en milieu scolaire et activités éducatives pour le grand public**

Les objectifs du programme éducatif en milieu scolaire sont trop élevés et impossibles à atteindre. Il n'y a pas de conséquence financière, mais il faudra les revoir selon les objectifs atteints.

#### **c- Viens vivre la forêt 2018**

### **6- MISE EN VALEUR ET CONSERVATION**

#### **a- Lutte aux EEE et nuisibles – Port de Québec**

#### **b- Parc de la forêt ancienne du mont Wright**

L'offre de service doit être révisée et renégociée.

Il faut envoyer le compte-rendu de la rencontre avec la municipalité aux administrateurs et faire la demande pour une rencontre avec le maire et/ou la directrice du service des loisirs (il sera utile de bien les « briefer » avant une éventuelle rencontre avec le Conseil municipal).

Les actions discutées lors de cette rencontre doivent être associées à un financement qui fait défaut. La principale revendication de l'AF2R doit être la disponibilité d'un fonds de roulement annuel qui couvrirait l'ensemble des activités récurrentes (gestion, entretien, sensibilisation, éducation,

conservation). Un tel financement est la priorité et on ne parle pas de profits, mais tout simplement de savoir en début d'année que les activités réalisées au parc du mont Wright ne représentent pas un risque financier.

Il faut évaluer le coût annuel anticipé pour réaliser les activités décrites dans le compte-rendu, en incluant ce que nous faisons déjà. La Ville voudra, ultimement, savoir à combien nous évaluons notre implication annuelle afin d'assurer adéquatement sa conservation, c.-à-d. la gestion et l'entretien des lieux, tout en assurant la sensibilisation et l'éducation des utilisateurs à l'importance du parc. Il faut exclure tout ce qui pourrait être géré par projets spéciaux, tels les événements et travaux de réfection non récurrents. Sans une information de ce type, toute discussion avec la Ville tournera en rond.

M. Pierre Fontaine propose l'installation de boîtes pour recueillir des dons.

## **7- VERDISSEMENT**

- a- **Plan de verdissement Baie de Beauport**
  - b- **Programme de verdissement communautaire (TD)**
  - c- **Verdissement et restauration de zones boisées du parc de la rivière Etchemin**
- M. Jean-Philippe Guay propose de s'impliquer si besoin.

- d- **Mois de l'arbre et des forêts**

## **8- INFORMATION, TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET ÉVÉNEMENTS**

- a- **Les 60 ans de l'AF2R**
- b- **Communication et événements**

Il faut envoyer le dossier de presse du Collectif pour une forêt durable à M. Maltais.

## **9- SERVICES AUX MEMBRES, VISIBILITÉ ET PÉRENNITÉ**

- a- **Membres et bénévoles**
- b- **Pérennité**
- c- **Visibilité et représentation**
- d- **Réflexion stratégique**

## **10- VARIA**

- a- **Programme d'aménagement durable des forêts**

M. Guay contactera M. Frédéric Martineau, gestionnaire de l'entente pour la région et ingénieur forestier à la MRC de Portneuf, afin de vérifier si l'enveloppe régionale est encore disponible et s'il est possible de déposer un projet touchant plusieurs MRC.

## **11- LEVÉE DE LA RÉUNION**

La levée de la réunion est proposée par M. Guay et appuyée par M. Vaillancourt à 21 heures.

**L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Caroline Houde et appuyée par M. Pierre Fontaine**



Caroline Houde, secrétaire

